

Rédaction : 12 boulevard des Lices, 13200 Arles - Téléphone : 04 90 18 30 00 - Mail : arles@laprovence.com
 Directeur de la rédaction : Olivier Biscaye - Mail : obiscaye@laprovence.com
 Responsable de l'édition d'Arles : Cyrielle Granier - Mail : cgranier@laprovence.com
 Responsable adjoint de l'édition d'Arles : Ludovic Tomas - Mail : ltomas@laprovence.com

En bref

FERIA DU RIZ
L'affiche de
l'événement dévoilée



/ PHOTO DR

Les arènes d'Arles ont dévoilé l'affiche officielle de la Feria du Riz 2026, qui se tiendra du 11 au 13 septembre. Une affiche signée Arsène Welkin, artiste invité de cette édition et créateur de la décoration de la traditionnelle Goyesque d'Arles. Son univers graphique, coloré et contemporain, offre une interprétation singulière de la figure du torero et donne le ton d'un week-end placé sous le signe de l'art, de la culture et des émotions. La Feria du Riz proposera quatre rendez-vous majeurs : une course camargaise le vendredi 11 septembre ; la Goyesque d'Arles le samedi 12 septembre ; une novillada sans picadors le dimanche matin ; une corrida le dimanche après-midi. La billetterie est ouverte depuis hier sur le site internet des Arènes d'Arles.

www.arenes-arles.com

"Il n'y aura pas de trêve estivale, on va continuer à se battre"

BOURSE DU TRAVAIL La CGT demande un moratoire afin de laisser le temps à la mission ministérielle en charge de réfléchir à la sécurisation des Bourses du Travail de rendre ses conclusions.

Le tribunal administratif de Marseille a prononcé le 9 juillet l'expulsion sans délai de la CGT de la Bourse du Travail, avec une astreinte de 50 € par jour de retard à partir du 14 septembre. Délocalisée symboliquement au sein des locaux arlésiens, la réunion du secrétariat et du bureau de l'union départementale CGT a été, hier, l'occasion pour le syndicat de rappeler sa détermination à rester dans ce bâtiment.

"Nous avons pris la décision, avec nos quatre organisations : union locale, union départementale, comité régional et confédération, de faire appel de cette décision. Au vu de la délibération municipale de 1900 actant notre présence dans ces locaux, une convention d'occupation est une possibilité d'après le texte, ce n'est pas une obligation. Nous ne sommes donc pas des occupants sans droit ni titre comme l'affirme le maire", déclare Nicolas Bourcy, secrétaire de l'Union locale.

"La dernière fois qu'on a été expulsés, c'était sous l'occupation, avec une mairie pétainiste", rappelle-t-il. L'appel ne suspend pas la décision de justice, mais la CGT s'est dite prête à assumer financièrement son combat pour conserver ses locaux historiques. Un combat qui



"C'est un dossier qu'on met au même niveau qu'Arcelor ou d'autres dossiers industriels", déclare le secrétaire de l'union départementale de la CGT. / PHOTO SANDY KORZEKWA

ne touche pas que la ville d'Arles, comme le souligne Natacha Malet, membre du comité régional CGT Paca : "Une soixantaine de locaux sont actuellement attaqués en France, mais on est habitués à ce que ce soit plutôt des maires Rassemblement national qui s'attaquent aux Bourses du travail".

Toutefois, suite à la volonté de Christophe Barthès, maire RN de Carcassonne, de déloger les syndicats installés dans les locaux municipaux de la ville, le gouvernement a lancé une mission le 13 juillet dernier

afin de dresser un bilan des bourses du Travail dans l'optique de les conserver. La CGT a donc saisi le ministre du Travail afin de demander un moratoire pour laisser le temps à la mission ministérielle de rendre ses conclusions. Le syndicat doit également rencontrer le préfet, chargé de mettre en œuvre la décision d'expulsion, à la fin du mois.

"C'est le monde du travail qui est attaqué"

"Il n'y aura pas de trêve estivale, on va continuer à se battre pour que cet outil reste

à disposition des travailleurs", martèlent les syndicalistes qui précisent que des rassemblements pourraient être organisés. "Le maire veut s'engager dans un rapport de force avec la CGT. Ça tombe bien, cela fait partie de notre ADN", prévient Marc Piétrosino, le secrétaire de l'union départementale. "C'est un dossier qu'on met au même niveau qu'Arcelor Mittal ou d'autres dossiers industriels. Ce ne sont pas seulement des bureaux de la CGT, c'est un lieu de rencontre pour les salariés qui sont dans le besoin. L'Union locale d'Arles,

"Ce sont plutôt des maires RN qui s'attaquent aux bourses du Travail.."

ce sont plusieurs centaines de permanences juridiques pendant l'année. Ce sont des milliers de salariés qui sont dans le besoin qui viennent trouver des réponses auprès de la CGT. Et c'est ça que le maire veut supprimer", dénonce-t-il.

"C'est le monde du travail qui est attaqué. Il y a beaucoup de projets de développement économique qui vont se monter sur Arles et aux alentours. Il est donc nécessaire que les salariés puissent avoir la maison de la CGT pour pouvoir les accueillir, les aider à s'organiser", abonde Natacha Malet. De fait, hors de question pour le syndicat d'accepter la solution de repli proposée par la municipalité. "On occupe sept bureaux pour un total de 400 m². Passer à deux bureaux de 11 m² chacun, revient à nous empêcher de fonctionner correctement", estime Nicolas Bourcy.

Louise GAL

lgal@laprovence.com

Bloc-notes

LES URGENCES

Médecin. 15.
Pompiers. 18.

LES TRANSPORTS

Taxis. 04 90 96 90 03 (Arles taxi radio), 04 90 52 22 22 (Arles Taxi Service).

Taco and

Co. 06 50 29 60 00.

LES PISCINES

Tournesol et Marius-Cabasud. 10 h à 13 h 30 et de 14 h à 19 h.

Piscines hors sol. À Mas-Thibert, sur le plateau sportif, bassins ouverts de 12 h 30 à 19 h.

POLITIQUE

Le parti communiste français soutient l'Union locale

Le groupe d'opposition L'Union pour Arles et Jérémie Bacchi, sénateur des Bouches-du-Rhône et secrétaire fédéral du PCF13, font part de leur désaccord avec le projet porté par Patrick de Carolis.

Dans un communiqué, Jérémie Bacchi, sénateur des Bouches-du-Rhône et secrétaire fédéral du PCF 13, a apporté hier son soutien à l'Union locale CGT d'Arles. "C'est un véritable point d'ancrage des luttes et de la

défense de nos conquies sociaux, qui fait aujourd'hui l'objet d'une attaque inacceptable. Cette offensive n'est malheureusement pas isolée. Nous assistons à une véritable répression syndicale, orchestrée par la droite et l'extrême droite, dont l'objectif est d'entraver la parole et l'action de la CGT. La situation à Arles en est la parfaite illustration", déclare-t-il. Et le sénateur de poursuivre : "L'objectif de la municipalité est clair : affaiblir la CGT en l'expulsant de ses locaux historiques et avec le projet de transformer ce lieu qui rayonne sur toute la localité en un nouvel office de tou-

risme. Pour autant, aucune des alternatives qui s'offraient à la mairie n'a été sérieusement étudiée. La véritable intention est d'invisibiliser la CGT." Jérémie Bacchi appelle ainsi à un moratoire immédiat sur ce projet et annonce qu'il va saisir le préfet, "afin qu'une issue respectueuse de l'histoire, de la démocratie et du droit syndical soit garantie." Pour sa part, le groupe L'Union pour Arles estime que "le débat politique demeure entier. Contrairement à ce que laisse entendre la communication du maire, le tribunal ne s'est pas prononcé sur l'opportunité de cette

décision. Il a uniquement statué sur le litige qui lui était soumis". Le groupe d'opposition considère que "Patrick de Carolis aurait pu faire preuve de prudence et attendre les conclusions" de la mission gouvernementale engagée afin de réfléchir à la sanctuarisation des Bourses du Travail. "Il s'agit d'un choix dangereux pour notre démocratie, qui est à l'opposé de notre conception de la République, du dialogue social, du respect des corps intermédiaires et de l'histoire ouvrière d'Arles", conclut ainsi l'Union pour Arles.

L.G.